

Jours fériés 2024 dans le canton de Genève
(art. 15.1 CCT)

Nouvel An	-	Lundi 1 ^{er} janvier 2024
Vendredi-Saint	-	Vendredi 29 mars 2024
Lundi de Pâques	-	Lundi 1 ^{er} avril 2024
Jeudi de l'Ascension	-	Jeudi 9 mai 2024
Lundi de Pentecôte	-	Lundi 20 mai 2024
Fête Nationale	-	Jeudi 1 ^{er} août 2024
Jeûne Genevois	-	Jeudi 5 septembre 2024
Noël	-	Mercredi 25 décembre 2024
Restauration de la République	-	Mardi 31 décembre 2024

Pour le **1^{er} mai**, nous vous rappelons que l'article 15.2 de la CCT prévoit que **le travailleur est libéré l'après-midi du 1^{er} mai ; aucune perte de salaire n'est subie par le travailleur, y compris pour celui payé à l'heure, pour autant qu'il ait été présent durant la matinée.**